



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le douze juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2023_07_63

Date de convocation du conseil : 7 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

Absents excusés :

Mme LACOUR Isabelle a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine
M. MICHELET Philippe a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard
Mme PIVETEAU Béatrice a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

Objet : Installation de chicanes aux Pascauds

Secrétaire de séance : Monsieur FRETIER Philippe

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE rappelle au conseil municipal que la vitesse excessive au lieu-dit « Les Pascauds » à St Amant avait été signalé et que la commission voirie avait travaillé sur cette problématique. Un aménagement provisoire de chicanes avait donc été réalisé et une mesure de vitesse a permis de constater une réduction de la vitesse.

Aussi, la commission a proposé de pérenniser cet aménagement dont le coût est estimé à 17 810 € HT.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention au Département au titre des amendes de police au taux de 30 %, représentant une somme de 5 343 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la réalisation de ces travaux

CHARGE Monsieur le Maire de solliciter une subvention au Département, au titre des amendes de police, au taux de 30 %.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 12/07/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/07/2023



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN